

## Recherches sociographiques



# Mutations du syndicalisme québécois : hypothèse en vue d'une recherche

Paul Bélanger

Volume 9, numéro 3, 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055407ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055407ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bélanger, P. (1968). Mutations du syndicalisme québécois : hypothèse en vue d'une recherche. *Recherches sociographiques*, 9(3), 265–279. <https://doi.org/10.7202/055407ar>

Résumé de l'article

Le syndicalisme québécois présente une particularité notable: alors qu'ailleurs au Canada, depuis 1956, à toutes fins pratiques le pluralisme syndical a fait place à l'unité, au Québec l'adhésion des ouvriers est partagée entre deux grandes centrales syndicales : la CSN et la FTO. On peut sous-estimer l'importance de ce phénomène en soulignant que la CSN s'est progressivement dégagée d'une idéologie traditionaliste pour s'adapter à une situation industrielle moderne et qu'elle se rapproche ainsi des positions de la FTQ: il ne resterait entre elles que les différences secondaires que la tendance naturelle des organisations à survivre empêcherait de surmonter. Mais une telle explication rendrait difficilement compte de la rivalité intersyndicale et du dynamisme de chacune des centrales; surtout elle laisserait entrevoir que la CSN n'a pas contribué à la transformation du Québec, qu'elle a même été un obstacle au changement, à la remorque du mouvement irréversible vers la modernisation.

Si, au contraire, le pluralisme syndical au Québec a un sens, il ne peut se comprendre que relié à l'ensemble de la situation historique québécoise. Il n'est pas suffisant de parler de contexte et de rappeler la culture nationale des Canadiens français; il faut faire ressortir les principaux éléments constitutifs de la société québécoise et surtout essayer d'en esquisser les rapports. Les éléments de la situation sont connus: il s'agit de ce que plusieurs auteurs québécois ont nommé: le social, le national et l'industrialisation. Et l'examen de l'évolution du syndicalisme québécois apparaît fécond pour apercevoir les types de rapports qui se sont établis et s'établissent aujourd'hui entre eux. C'est donc à partir des orientations des syndicats et de leurs transformations que nous découperons des périodes dans cette évolution.

Notre hypothèse veut que dans un passé récent l'existence de plusieurs centrales syndicales était liée à la relative autonomie du nationalisme et de l'industrialisation; que la « Révolution tranquille » peut être définie comme un effort, partiellement réussi, de gérer la tension entre la modernisation et le nationalisme; et que l'avenir du Québec n'est pas indifférent à la façon dont les centrales syndicales vont lier, dans leurs orientations, les trois éléments: modernisation, nationalisme et socialisme.

## MUTATIONS DU SYNDICALISME QUÉBÉCOIS : HYPHOTHÈSE EN VUE D'UNE RECHERCHE \*

Le syndicalisme québécois présente une particularité notable: alors qu'ailleurs au Canada, depuis 1956, à toutes fins pratiques le pluralisme syndical a fait place à l'unité, au Québec l'adhésion des ouvriers est partagée entre deux grandes centrales syndicales: la CSN et la FTQ.

On peut sous-estimer l'importance de ce phénomène en soulignant que la CSN s'est progressivement dégagée d'une idéologie traditionaliste pour s'adapter à une situation industrielle moderne et qu'elle se rapproche ainsi des positions de la FTQ: il ne resterait entre elles que les différences secondaires que la tendance naturelle des organisations à survivre empêcherait de surmonter. Mais une telle explication rendrait difficilement compte de la rivalité intersyndicale et du dynamisme de chacune des centrales; surtout elle laisserait entrevoir que la CSN n'a pas contribué à la transformation du Québec, qu'elle a même été un obstacle au changement, à la remorque du mouvement irréversible vers la modernisation.

Si, au contraire, le pluralisme syndical au Québec a un sens, il ne peut se comprendre que relié à l'ensemble de la situation historique québécoise. Il n'est pas suffisant de parler de contexte et de rappeler la culture nationale des Canadiens français; il faut faire ressortir les principaux éléments constitutifs de la société québécoise et surtout essayer d'en esquisser les rapports.

Les éléments de la situation sont connus: il s'agit de ce que plusieurs auteurs québécois ont nommé: le social, le national et l'industrialisation.<sup>1</sup> Et l'examen de l'évolution du syndicalisme québécois apparaît fécond pour apercevoir les types de rapports qui se sont établis et s'établissent aujourd'hui entre eux. C'est donc à partir des orientations des syndicats et de leurs transformations que nous découperons des périodes dans cette évolution.

Notre hypothèse veut que dans un passé récent l'existence de plusieurs centrales syndicales était liée à la relative autonomie du nationalisme et de

---

\* Ce texte a d'abord été conçu pour un séminaire aux étudiants gradués et ne constitue pour le moment qu'une hypothèse de travail pour les recherches en cours. Je remercie vivement les participants au séminaire de leurs suggestions et commentaires.

<sup>1</sup> Fernand Dumont a mis en ordre et présenté les principales études en ce sens: « L'étude systématique de la société canadienne-française », *Recherches sociographiques*, III, 1962 1-2, 277-292.

l'industrialisation; que la « Révolution tranquille » peut être définie comme un effort, partiellement réussi, de gérer la tension entre la modernisation et le nationalisme; et que l'avenir du Québec n'est pas indifférent à la façon dont les centrales syndicales vont lier, dans leurs orientations, les trois éléments: modernisation, nationalisme et socialisme.<sup>1</sup>

#### LES DÉBUTS DU SYNDICALISME QUÉBÉCOIS<sup>2</sup>

La CSN a été créée dans le but d'encadrer les ouvriers dans un mouvement catholique. Le clergé, principal responsable de sa fondation, s'appuyait sur la doctrine sociale de l'Église pour faire valoir la nécessité, pour les ouvriers catholiques, de se grouper dans des associations officiellement catholiques. Car les problèmes sociaux et économiques que rencontraient les ouvriers étaient d'abord saisis dans leurs implications morales et religieuses; ainsi privés de leur autonomie, leur solution ne pouvait dès lors que découler des règles morales et religieuses définies par l'Église: la foi commande tous les aspects de la vie de l'homme.

Le syndicalisme catholique exigeait donc que les ouvriers réalisent dans leur milieu propre la mission spirituelle de tout catholique: donner une finalité religieuse et surnaturelle au monde du travail. Les exigences de la foi et l'autorité de l'Église leur commandaient de sacrifier le monde industriel.<sup>3</sup>

Cette mission ne pouvait évidemment pas être accomplie dans les unions internationales, neutres et donc, aux yeux du clergé québécois et des leaders du syndicalisme catholique, athées, matérialistes et rationalistes. Cependant, la majorité des syndiqués québécois étaient membres de ces unions internationales; plusieurs étaient catholiques; mais, à la différence des membres de la CSN (CTCC à l'époque), ils acceptaient l'autonomie du spirituel et du temporel, d'où l'indifférence religieuse au niveau de l'institution syndicale proprement dite.

<sup>1</sup> Nous nous sommes largement inspiré des études de A. Touraine et T. Parsons. Voir en particulier: Alain TOURAINE, « Mobilité sociale, rapports de classe et nationalisme en Amérique latine », *Sociologie du Travail*, VII, 1, janvier-mars 1965; Talcott PARSONS, *Structure and Process in Modern Societies*, New York, The Free Press, 1960, chap. III: « Some Reflections on the Institutional Framework of Economic Development », 98-131; Alain TOURAINE et Daniel PÉCAUT, « Conscience ouvrière et développement économique en Amérique latine », *Sociologie du Travail*, IX, 3, juillet-septembre 1967, 229-254.

<sup>2</sup> Soulignons deux difficultés: l'histoire de la CSN (ancienne CTCC) a été le plus souvent faite à partir des documents officiels; il n'est donc pas assuré qu'il y ait congruence entre les analyses des leaders et les revendications des ouvriers. D'autre part, nous prenons en bloc les unions nationales (canadiennes) et internationales (américaines); une étude plus raffinée devrait tenir compte de la grande hétérogénéité de ces unions; nous nous contentons ici de faire ressortir les principales oppositions entre d'un côté la CSN, de l'autre la FTQ (qui, jusqu'en 1956, était divisée en deux organisations autonomes).

<sup>3</sup> Louis MAHEU, *Développement industriel, problème social et systèmes d'action à la naissance du syndicalisme catholique*, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1967, 385 p.

Bien qu'officiellement canadienne, la CTCC était en fait canadienne-française. Car si l'opposition aux unions internationales n'avait été liée qu'au fait de leur « américanisme », on aurait pu encourager les ouvriers québécois à s'affilier à la centrale ouvrière exclusivement canadienne de l'époque: la Fédération canadienne du travail, devenue en 1923 le Congrès pan-canadien du travail jusqu'en 1940, alors qu'il fusionna avec les locaux canadiens du CIO pour fonder le Congrès canadien du travail. Outre la défense des valeurs religieuses, l'Église avait donné comme finalité à la branche du mouvement ouvrier qu'elle avait puissamment aidé à créer la défense de la langue et de la culture françaises. C'est une langue et une culture que l'on défendait contre les unions américaines et non les intérêts de la société canadienne: perdre sa langue, c'était perdre le support de la foi. Il fallait donc défendre l'ouvrier canadien-français dans son intégrité, et l'être canadien-français était défini comme religieux et français. Le nationalisme de la CSN était donc davantage culturel, au sens de maintien des traditions de la communauté canadienne-française, que politique et canadien.<sup>1</sup>

Les ouvriers québécois favorables au nationalisme canadien s'affiliaient à la centrale syndicale exclusivement canadienne: FCT, puis CPCT. La FCT recrutait même à ses débuts le gros de ses effectifs au Québec, mais beaucoup de ses membres québécois l'ont quittée vers 1920 pour adhérer à la CSN naissante.

Même dans les unions internationales, le courant nationaliste canadien, quoiqu'il ait dû céder souvent aux pressions des dirigeants américains, était relativement important. Dans une étude récente, Charles Lipton a insisté sur les efforts répétés de plusieurs syndicats pour obtenir leur complète autonomie.<sup>2</sup>

Puisant sa doctrine dans les enseignements pontificaux, la CSN niait l'existence de classes sociales aux intérêts opposés. Elle prêchait la soumission à l'autorité établie, condamnait la lutte des classes et même la grève, acceptait les inégalités sociales comme signe d'un ordre naturel. La solution aux problèmes économiques devait se trouver dans l'amour mutuel et les relations amicales, sur la base de la charité, entre les patrons et les ouvriers; idéalement, la solution résidait dans le corporatisme.<sup>3</sup>

Les syndicats nationaux et catholiques étaient donc le plus souvent des syndicats de boutique, imposés aux ouvriers par des accords entre le clergé et les patrons; ils se montraient très peu revendicatifs, en raison de l'attachement du clergé aux principes de la paix sociale.<sup>4</sup> Ils se préoccupaient

<sup>1</sup> H. A. LOGAN, *Trade Unions in Canada*, Toronto, Macmillan, 1948, 639 p.

<sup>2</sup> Charles LIPTON, *The Trade Union Movement of Canada 1827-1959*, Montréal, Canadian Social Publications, 1966, 366 p.

<sup>3</sup> Jean-Pierre DESPRÉS, *Le mouvement ouvrier canadien*, Montréal, Fides, 1946, 205 p.

<sup>4</sup> Stuart JAMIESON, « Labour Unity in Quebec », in Mason WADE et Jean-C. FALARDEAU, éd., *La dualité canadienne*, Québec, Presses de l'université Laval, 1960, 290-308.

surtout de la défense des valeurs nationales et religieuses, peu des conditions de travail, des salaires, de l'aliénation.

Pour les unions nationales et internationales, au contraire, les ouvriers formaient une classe sociale dont le syndicalisme devait défendre les intérêts contre un patronat exploiteur; elles luttèrent pour l'instauration d'une démocratie économique par la socialisation des moyens de production et n'hésitaient pas à recourir à la grève pour appuyer leurs revendications:

«... de 1915 à 1936, 507 grèves se sont déclarées dans la seule province de Québec, affectant plus de 155,000 travailleurs; de ce nombre, 9 seulement ont été faites par des syndicats catholiques touchant quelque 4,300 ouvriers.»<sup>1</sup>

Sur le plan politique, la CSN appuyait l'ordre établi et soutenait l'idéologie nationaliste dominante qui s'opposait à l'industrialisation<sup>2</sup> soit parce que le capital était étranger, soit parce qu'elle impliquait l'intervention du gouvernement central, en tout cas parce qu'elle menaçait les valeurs de la communauté. Le CMTC (Unions internationales), lui, avait fondé un parti politique ouvrier canadien (1921-1929) puis, en dépit de plusieurs résolutions, a préféré laisser aux provinces le soin de créer des partis politiques; il semble que l'opposition des dirigeants américains ait contribué à l'échec de l'action politique des unions. Car c'est surtout dans les unions canadiennes que se recrutaient les socialistes et les radicaux les plus actifs dans le domaine de l'action politique.

En somme, la CSN était un mouvement de défense des valeurs et des traditions d'une communauté, d'un être canadien-français, dont, avec l'idéologie dominante cléricale et petite-bourgeoise, elle affirmait bien haut la noblesse et même la supériorité. Face aux syndicats canadiens et internationaux laïques, canadianisants, sociaux-démocrates et progressistes, la CSN se posait comme catholique, nationaliste, corporatiste et réactionnaire.<sup>3</sup> Au plan des principes, l'opposition aux unions internationales s'avérait donc fondamentale et totale.

Ainsi, à l'intérieur même du mouvement ouvrier québécois, ont coexisté deux analyses contradictoires de la situation, l'une culturelle, l'autre socio-économique, chacune étant prise en charge par une centrale syndicale distincte. Le projet culturel, profondément enraciné dans la communauté canadienne-française traditionnelle, s'avère incapable d'intégrer les rapports sociaux de production naissants et donc de formuler un projet politique

<sup>1</sup> Jean FRANCEUR, « Sorel, 1937 », dans Jean-Paul LEFEBVRE et autres, *En grève !*, Montréal, Éditions du Jour, 1963, p. 93.

<sup>2</sup> En ce qui concerne le clergé, des nuances ici s'imposeraient; voir: William F. RYAN, *The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)*, Québec, Les presses de l'université Laval, 1966, 348 p.

<sup>3</sup> Samuel H. BARNES, « The Evolution of Christian Trade Unionism in Quebec », *ILRR*, XII, 4, 1959, 568-581.

spécifique; à la limite, il se doit de nier l'industrialisation. À l'inverse, le projet socio-économique émerge de l'industrie capitaliste, mais son prolongement politique est canadien, car il refuse les valeurs nationales du Canada français.

Cette dualité interne au syndicalisme québécois traduit celle de la société québécoise elle-même à cette époque. Car l'industrialisation du Québec a été faite de l'extérieur, en particulier par les Anglais, puis par les Américains. Non seulement y avait-il absence de participation des Canadiens français, mais résistance de la part des élites et des milieux proches de l'idéologie nationaliste conservatrice et ruraliste. Un système économique était venu se greffer sur un système national-culturel, non sans provoquer une réaction de rejet avant que ne s'instaure la coexistence pacifique.

En fait, il serait plus exact de dire qu'il n'existait pas au Québec de société, tellement les sous-systèmes économique et culturel étaient autonomes: presque tous les aspects sur lesquels les Québécois exerçaient le contrôle, c'est-à-dire leurs productions originales, avaient bien peu de rapport avec le développement économique en cours, de sorte que les changements démographiques et les transformations économiques étaient en totale contradiction avec les idées et les institutions dominantes.<sup>1</sup>

(Ceci ne signifie pas que les élites politiques et cléricales n'ont pas profité de l'industrialisation; les taxes, les droits de propriété, les services professionnels apportaient un revenu qui leur permettait de maintenir et d'accroître leurs privilèges. Mais, comme dans beaucoup de pays en voie de développement,<sup>2</sup> nos élites n'ont pas joué un rôle important dans l'activité économique. Elles ont adopté ce qu'un journaliste a appelé une politique de « roi-nègre »).

Ainsi donc, l'autonomie des analyses et des centrales syndicales nous renvoie à l'autonomie de deux sous-systèmes à l'intérieur de la structure sociale canadienne-française: d'un côté le socio-économique, de l'autre le national-culturel.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Pierre-Elliott TRUDEAU, « La Province de Québec au moment de la grève », in P.-E. TRUDEAU, éditeur, *La grève de l'amiante*, Montréal, Les éditions de Cité libre, 1956, 1-91. À noter que la grève en question eut lieu en 1949.

<sup>2</sup> Talcott PARSONS, *op. cit.*, p. 117.

<sup>3</sup> À partir d'une étude de l'idéologie de Bourassa, Desrosiers dégage une contradiction analogue dans la pensée du « castor rouge » entre un projet culturel et un projet politique; et c'est dans les institutions politiques canadiennes, la « nature de l'entente de 1867 » qu'il en découvre la source. « En un mot: Bourassa *abstrait* du cours de l'histoire et finissant du reste par s'y abstraire lui-même, c'est l'incarnation du porte-à-faux de 1867 qui abstrait une nation du cours de l'Histoire en la limitant au rôle de « donnée culturelle » à l'intérieur d'un tout dont elle n'est plus qu'une des parties. À partir de 1867, et *contrairement* à la période qui va de 1760 à 1840 et même de 1840 à 1867, la revendication nationaliste du Canada français se trouve coupée de tout projet politique et s'abîme dans la revendication culturelle... » Voir son excellent article: Pierre-R. DESROSIERS, « Le castor rouge », *Parti-Pris*, IV, 9-10-11-12, mai-août 1967, 146-164.

## LA TRANSITION

Il est impossible de dater le début d'un processus de transformation. Mais il semble que les grandes grèves de la fin des années '30 et l'accélération de la production de masse depuis la 2<sup>e</sup> guerre mondiale sont des étapes importantes dans l'évolution du syndicalisme québécois.

La CSN, par suite de l'extension rapide de l'industrialisation, s'est mise à pénétrer dans les grands secteurs industriels et est devenue beaucoup plus agressive: en 1937, elle soutenait deux grandes grèves dans le textile et dans la métallurgie.

C'est toutefois la grève d'Asbestos qui a retenu le plus l'attention des observateurs: sans doute parce que, à la différence des deux autres, elle fut gagnée; mais aussi parce que l'arrivée massive à la CSN de nouveaux leaders provenant de l'université lui donnait un dynamisme nouveau et que les objectifs proprement syndicaux et ouvriers de cette grève heurtaient la pensée nationale officielle.<sup>1</sup>

« La grève de l'amiante fut aussi une grève de reconnaissance syndicale à l'intérieur de la communauté canadienne-française. Depuis la guerre, le syndicalisme essayait de définir son état au Canada français: il était en attente. Auparavant, le syndicalisme autochtone avait été accepté dans le milieu canadien-français à condition de ne pas introduire des objectifs sociaux différents des objectifs de la communauté. Mais durant la guerre, les effectifs du syndicalisme catholique augmentèrent et une mutation de ses objectifs s'effectua: les syndiqués de la CTCC firent leurs buts du syndicalisme moderne, et entreprirent résolument les revendications économiques qui s'imposaient aux unions à la sortie de la guerre... Le Canada français venait de subir une transformation sociologique du même type qu'ont connu les autres pays démocratiques modernes: la classe ouvrière, longtemps laissée dans l'ombre, avait acquis une liberté d'action et un statut officiel ».<sup>2</sup>

En fait, la crise de la CSN faisait partie d'une remise en question générale de l'ordre social au Québec.

Une réévaluation de la doctrine de l'Église dans ses relations avec le syndicalisme s'imposait. Les syndicats ne pouvaient s'empêcher de constater que les enseignements pontificaux ne leur avaient pas permis de faire face à l'industrialisation qui transformait le Québec. Même si une bonne partie du clergé québécois a appuyé la grève « illégale » d'Asbestos,<sup>3</sup> à l'occasion de plusieurs conflits antérieurs le clergé avait joué le rôle de pacificateur et avait même mené avec les patrons des négociations collectives secrètes, qu'il avait par la suite imposées aux ouvriers; ce patronage suscita une vague d'anticléricalisme parmi les ouvriers.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Jean-C. FALARDEAU, « Préface », in: Pierre-Elliott TRUDEAU, *op. cit.*, 13-14.

<sup>2</sup> Gilles BEAUSOLEIL, « Histoire de la grève à Asbestos », *ibidem*, 209-210.

<sup>3</sup> Gérard DION, « L'Église et le conflit de l'amiante », *ibidem*, 239-262.

<sup>4</sup> Stuart JAMIESON, *op. cit.*

De plus, par suite de conflits avec les unions internationales, la CSN dut ouvrir ses portes aux non-catholiques et aux Canadiens anglais du Québec pour ne pas limiter son membership et s'interdire le recrutement dans les entreprises où beaucoup d'ouvriers n'étaient pas catholiques. Les leaders syndicaux en vinrent à considérer le syndicalisme confessionnel comme dépassé à mesure que la CSN s'identifiait aux intérêts des ouvriers en tant que tels. La déconfectionnalisation eut effectivement lieu en 1960.

L'implication dans les problèmes industriels incita la CSN à remettre en question aussi son nationalisme. La CSN maintint toujours sa position de défense des droits du Canada français, mais elle prit ses distances avec le nationalisme traditionnel qui proclamait l'unité des intérêts de la communauté canadienne-française: en particulier, à cause des luttes à mener contre un patronat canadien-français souvent plus anti-syndical et plus mesquin à la fois parce qu'il faisait partie de l'élite conservatrice et que ses entreprises étaient le plus souvent marginales.

« Ainsi se termine l'un des conflits les plus retentissant de la CTCC. Celle-ci qui, à une certaine période, avait eu la réputation d'être un assemblage pieux de syndicats tirant sur le jaune, se révélait animée d'un singulier dynamisme, particulièrement depuis quelques années... La grève chez Dupuis Frères, plus que toute autre peut-être, démontrait que le réflexe syndical des gens de la CTCC était bon. C'est tout spécialement à l'occasion de ce conflit qu'on peut en juger: le problème syndical y était posé dans toute sa crudité. Il fallait que ce réflexe fût en effet excellent pour qu'une centrale catholique et presque exclusivement canadienne-française, faisant fi des préjugés, des pseudo-traditions, d'une opinion publique routinière et sclérosée, s'engageât dans une action particulièrement agressive contre une maison considérée par tous et en particulier par l'opinion bien-pensante comme une institution nationale. Cette grève remettait les choses à leur vraie place. La CTCC rompit avec des habitudes de pensée de tous ceux qui, selon le mot de Michel Chartrand, « défendent la langue française en faisant crever ceux qui la parlent ». C'était, dans un cas donné, dénoncer cet opium du peuple, ce patriotisme étrange, très répandu à l'époque et pratiqué notamment par l'Union Nationale et le gouvernement provincial, qui consistait à masquer, par un nationalisme verbal et hypocrite, la trahison, les concussions, l'exploitation du peuple et une indifférence complète pour ses intérêts économiques et intellectuels. »<sup>1</sup>

Durant cette phase de transition, la CSN perd son « caractère séparatiste »,<sup>2</sup> s'identifie davantage aux aspirations du mouvement ouvrier canadien qu'aux aspirations du Canada français, percevant la société canadienne comme plus divisée par l'opposition des ouvriers et du patronat que par la différence entre les divers groupes ethniques.<sup>3</sup>

En même temps que la CSN abandonnait progressivement son caractère catholique et nationaliste, elle accentuait ses pressions en faveur de revendications économiques et les liait à une critique du système capitaliste.

<sup>1</sup> Pierre VADEBONCEUR, « Dupuis Frères, 1952 », in: Jean-Paul LEFEBVRE et autres, *op. cit.*, 126-127.

<sup>2</sup> Stuart JAMIESON, *op. cit.*, p. 299.

<sup>3</sup> Samuel H. BARNES, *op. cit.*

Bien que cette critique soit moraliste, c'est-à-dire fondée sur l'exigence du respect de la dignité de l'homme et sur la volonté d'humaniser le travail industriel, elle ne débouche plus, comme autrefois, sur le corporatisme. La CSN considère dorénavant la lutte ouvrière comme un élément essentiel du syndicalisme et abandonne l'idée de relations amicales entre patrons et ouvriers. Elle poursuit toujours un objectif de coopération, mais définie cette fois comme un régime de co-détermination accepté par les deux parties.<sup>1</sup> En pratique, ses revendications, de plus en plus souvent appuyées par des grèves, portent sur les salaires et les conditions de travail.

À l'occasion de plusieurs de ses grèves, la CSN a vu le gouvernement se coaliser avec les patrons, au point qu'elle est devenue un des éléments importants dans la lutte contre le régime politique, lui-même se définissant comme le gardien des valeurs nationales et religieuses des Canadiens français. Dans la grève d'Asbestos, entre autres, le gouvernement était résolu à briser une grève qu'il avait déclarée illégale; à la même époque, il désirait affaiblir le mouvement ouvrier tout entier par l'adoption d'un code de travail qui permettait les interventions arbitraires du gouvernement dans les relations industrielles et le syndicalisme. L'alliance du gouvernement et du patronat suscita une prise de conscience politique très forte à la CSN: elle fut même accusée par certaines unions internationales et nationales de menées révolutionnaires, alors que peu auparavant ces dernières l'accusaient de timidité et de soumission à l'autorité.

Ces changements profonds de la CSN l'ont amenée à la déconfessionnalisation ainsi qu'à l'acceptation, comme membres de plein droit, d'ouvriers qui ne soient ni catholiques ni francophones; surtout elle est devenue plus ouvrière et plus agressive dans ses revendications.

Parallèlement, les unions internationales et nationales ont modifié aussi leurs orientations. Certaines d'entre elles, en particulier des unions nationales et des unions internationales affiliées au CIO, ont reconnu la spécificité culturelle des ouvriers du Québec et ont créé des districts québécois relativement autonomes: les ouvriers canadiens-français se faisaient peu à peu une place dans le mouvement syndical canadien et américain. Ils se réconciliaient ainsi avec eux-mêmes, comme à la CSN où, à l'inverse, des Canadiens français devenaient des ouvriers.

Sur les plans économique et politique, les unions nationales et internationales éliminaient progressivement les ouvriers favorables à la lutte de classe. Dès 1947 commença dans les unions la « chasse aux communistes » pour marquer leur bonne foi dans les institutions et s'assurer la respectabilité dans la société. Ce virage permit aux syndicats catholiques de se joindre aux unions en 1951 pour offrir leur collaboration au gouvernement canadien dans la défense du « monde libre ».

---

<sup>1</sup> *Idem.*

Le rapprochement graduel entre les différentes tendances syndicales québécoises s'est traduit par une collaboration dans la Conférence inter-syndicale, dont l'objectif était d'opposer un front commun à un projet de loi anti-syndical présenté par le gouvernement de Duplessis. En même temps il fut question de fonder un parti politique de type travailliste qui aurait regroupé toutes les forces syndicales et les éléments de gauche existants dans la province de Québec.<sup>1</sup>

Cette convergence d'objectifs donna du poids au mouvement d'unité qui s'était formé en 1955 et 1956 dans tout le continent nord-américain: des négociations se sont même engagées entre le CTC et la CSN. Le mouvement ouvrier canadien se dirigeait-il vers l'unité? Le syndicalisme québécois allait-il s'intégrer au syndicalisme canadien et, par là, au syndicalisme américain? L'évolution convergente des orientations des deux centrales syndicales, une économie nord-américaine de plus en plus intégrée, la tendance unitaire toujours présente dans le mouvement ouvrier, tout pouvait le laisser croire.

Le Canada français allait-il enfin opérer le passage d'une société traditionnelle à la société moderne, industrielle, universaliste? Au Canada français s'est substitué le Québec et si l'économie et la société (institutions sociales, nationales et politiques) se sont rapprochées, l'une n'a pas absorbé l'autre: leurs rapports désormais sont différents et ce sont ces nouveaux rapports qu'on a appelés « Révolution tranquille ».

#### LA « RÉVOLUTION TRANQUILLE » OU LA NAISSANCE D'UNE SOCIÉTÉ

Si une société se définit par une certaine intégration entre ses institutions économiques, politiques, culturelles et sociales, le Québec est une société jeune sinon en train de naître. Nous avons dit plus haut comment le Canada français était profondément divisé: une économie industrielle créée et contrôlée par des « étrangers » cohabitait avec une culture nationale traditionnelle, entraînant la division des forces syndicales elles-mêmes en deux projets: l'un national-culturel, l'autre socio-économique.

La Révolution tranquille met un terme à cette coexistence de deux univers contradictoires; elle est une tentative, non pas pour fusionner, mais pour maintenir ensemble, à la fois liés et opposés, les deux éléments jusque là exclusifs. L'économie, tout en conservant son autonomie, est intégrée dans la culture nationale: d'où émergence d'un État québécois susceptible d'assurer un contrôle social sur l'activité économique.

Cette intégration s'est manifestée par une conscience politique nouvelle et la formulation de nouveaux objectifs socio-économiques.

---

<sup>1</sup> Réginald BOISVERT, « La grève et le mouvement ouvrier », in: Pierre Elliott TRUDEAU, éditeur, *op. cit.*, 345-378.

Le système d'éducation fut enlevé aux organismes privés (surtout les communautés religieuses), pris en charge par l'État et adapté aux exigences d'une société industrielle moderne. L'administration provinciale, haut-lieu du patronage, subit une poussée de rationalisation bureaucratique sous la direction de hauts fonctionnaires compétents qu'on eut vite fait d'appeler technocrates. Les grandes voies de communication, l'assurance-hospitalisation, une législation ouvrière rénovée, l'appel aux capitaux étrangers, sont autant d'indices de la nouvelle volonté de modernisation.

Il y eut surtout le « Maître chez nous », slogan nationaliste du parti libéral reporté au pouvoir en 1962, qu'on peut définir comme la volonté de contrôle collectif sur notre développement économique. L'implication de l'économie dans ce « Maître chez nous » a entraîné, entre autres, une libération intellectuelle et sociale; il signifiait la fin du monolithisme culturel et l'émergence d'une société pluraliste. De nouvelles revues de toutes tendances politiques et sociales apparurent, un mouvement laïciste suscita beaucoup d'intérêt, des mouvements séparatistes poussèrent jusqu'au bout de sa logique le slogan nationaliste. On ne parla plus du Canada français, mais de l'État du Québec, et des chansonniers et poètes « enracinés » exprimèrent ce Québec nouveau.

Mais c'est évidemment au plan des objectifs économiques que s'est manifestée la liaison entre la modernisation et le nationalisme: la nationalisation des entreprises privées d'électricité a fait de l'Hydro-Québec une grande entreprise publique nationale; la création de la SGF et de SIDBEC, entreprises d'État, et l'établissement du Régime des rentes, réservoir public de capitaux, devaient favoriser le développement économique du Québec par les Québécois; un Conseil d'orientation économique s'est vu donner pour objectif d'assurer un développement équilibré du territoire du Québec.

En somme, les deux éléments de la société québécoise: la modernisation et le nationalisme, isolés et parallèles pendant longtemps, considérés même comme contradictoires,<sup>1</sup> se trouvaient tous deux assumés par la collectivité québécoise, et en particulier par l'État sous le gouvernement du parti libéral. D'une part, modernisation de l'économie, de l'administration et de l'ensemble infrastructural, d'autre part affirmation de la nation en tant que société politique distincte et différente, contrôle de la société sur l'économie.

<sup>1</sup> Jean-Charles FALARDEAU avait noté, au début des années '50, cette dualité dans la structure sociale à propos de la stratification: « It seems that we now have two overlapping scales of social stratification, each oriented toward a set of values which is in conflict with the other. One of the scales perpetuates the traditional ideal. It recognizes the clergy as the supreme social group and gives priority to spiritual and intellectual achievement. The other also takes the clergy for granted but it is closer to the secular, economic scales of prestige prevalent in the remainder of the North American < money Society > ». Voir Jean-Charles FALARDEAU, « The Changing Social Structures of Contemporary French-Canadian Society », in Marcel RIOUX and Yves MARTIN, eds., *French-Canadian Society*, Ottawa, Carleton Library, 1964, p. 119.

La logique de la modernisation, de l'ouverture au continent nord-américain, de l'universalisme, poussait le Québec vers l'assimilation et l'intégration à l'Amérique fascinante de progrès technique; celle du particularisme conduisait au refus, au retranchement, à l'isolement. Au contraire, la liaison entre ces deux orientations, entre l'économie et la société, entre la modernisation et le nationalisme caractérise le Québec d'aujourd'hui, définit le néo-nationalisme, marque la naissance d'une société industrielle nouvelle.

Cet engagement nouveau dans le développement économique et la modernisation du Québec menaçait directement les intérêts des groupes sociaux jusqu'alors dominants. En particulier, la réforme de l'éducation éliminait une institution, les collèges classiques, qui précisément avait assuré aux élites religieuses, professionnelles et politiques un pouvoir presque exclusif dans la société canadienne-française; les valeurs religieuses elles-mêmes étaient remises en question. Pourtant il y eut peu d'oppositions, sauf chez quelques clercs et dans certains milieux ruraux. Cette faible résistance tient probablement au fait que la réforme se faisait au nom du nationalisme.

« Dans de telles circonstances, s'opposer à la réforme de l'enseignement secondaire au nom d'intérêts de classe, c'était s'opposer à des intérêts nationaux... Les élites étaient prises entre deux feux; leurs intérêts de classe et ceux du Québec ne coïncidaient pas, d'où leur inaction. »<sup>1</sup>

À généraliser jusqu'à l'extrême, on pourrait émettre l'hypothèse que la Révolution tranquille ne pouvait se faire au nom d'un projet socialiste. Seule une idéologie politique nationaliste pouvait transformer la culture traditionnelle et mobiliser les élites.<sup>2</sup>

#### LA RÉVOLUTION TRANQUILLE ET LE MOUVEMENT SYNDICAL

Les nouveaux rapports au niveau sociétal entre la modernisation économique et le nationalisme correspondent à la nouvelle structuration des orientations syndicales. Chacune des centrales syndicales assume la liaison entre les deux éléments de l'antinomie. La FTQ, d'abord liée au système économique nord-américain, assume progressivement le particularisme québécois; la CSN, profondément enracinée dans le nationalisme, s'oriente peu à peu vers un syndicalisme de défense économique et de contrôle des conditions de travail. Dès lors, la collaboration devient possible: elles préparent en commun leurs mémoires au gouvernement pour appuyer les initiatives modernisatrices de l'État québécois ou pour le presser d'aller plus loin dans les réformes entreprises.

<sup>1</sup> P.-W. BÉLANGER, « L'école polyvalente: ses incidences sociales », in: *L'école pour tous*, Québec, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1968, p. 109.

<sup>2</sup> T. PARSONS, *op. cit.*, en partie, 119-122.

Ces nouvelles politiques syndicales se sont traduites dans des réaménagements organisationnels. À la CSN, étant donné l'importance accordée aux valeurs nationales et humanistes, la distribution des pouvoirs favorisait beaucoup les organismes régionaux et le conseil confédéral: on sait que dans les syndicats ce mode d'organisation centralisé et territorial correspond à une orientation plus idéologique. Or depuis quelques années, après d'importants conflits internes, la CSN renforce considérablement ses fédérations professionnelles au détriment des Conseils territoriaux, ce qui indique son désir de donner une plus grande autonomie aux problèmes économiques au niveau de l'entreprise ou de l'industrie et à la négociation collective.

On observe la tendance inverse à la FTQ. Car si la société québécoise, par l'intermédiaire de l'État, exerce un contrôle plus grand sur l'économie, c'est au niveau politique, au niveau des objectifs de l'ensemble de la société qu'il faut agir. Vis-à-vis les unions professionnelles et la centrale canadienne (CTC), la FTQ, en tant qu'organisme politique, cherche à accroître ses pouvoirs afin d'être en mesure d'intervenir efficacement au niveau des décisions sociales qui commandent l'avenir du Québec. Tant que la société était divisée, la FTQ l'était aussi: le pouvoir politique était faible et parallèle au pouvoir économique des unions sans qu'il y eût intégration entre les deux.<sup>1</sup> L'intégration de l'économie dans la société appelle donc, à l'intérieur de la FTQ, un renforcement des organismes politiques par rapport aux organismes d'action au niveau de l'entreprise. La FTQ devient donc une véritable centrale syndicale québécoise.

La modernisation du Québec s'est faite au nom du nationalisme, du « Maître chez nous ». Les ouvriers québécois, par définition impliqués dans le processus d'industrialisation, ne pouvaient qu'appuyer les initiatives favorisant le développement économique: les dirigeants syndicaux ont donc soutenu les nouveaux dirigeants politiques progressistes. Mais l'accord ne pouvait durer longtemps: une différenciation interne au Québec a produit de nouveaux conflits.

D'abord, les initiatives et les réalisations de l'État québécois sont vite apparues limitées. Que ce soit sur le plan de la sécurité sociale, de la planification économique ou de la réforme de l'éducation, les syndicats se sont mis à critiquer un gouvernement qui ne faisait que mettre à l'heure nord-américaine une société, alors que les syndiqués attendaient désormais une diminution du chômage, des salaires égaux à leurs voisins des autres provinces, une politique de logement, une véritable guerre à la pauvreté.

Surtout la prise en charge par l'État de certains secteurs autrefois réservés à l'entreprise privée a créé un nouveau clivage: par ses services administratifs et les entreprises sous son contrôle, l'État est devenu patron.

---

<sup>1</sup> Paul BÉLANGER, Camille D. CLIFT, Pierre JOBIN, Jacques LEMIEUX, Alfredo LÉVESQUE, Pierre ROBERGE, *La rivalité intersyndicale au Québec*, Rapport à la Commission Wood, non publié, Québec, 1968, 508 p.

Cette situation amène les syndiqués à soutenir des grèves contre l'État-patron, ce qui accélère la prise de conscience d'une différence d'intérêts économiques et d'objectifs politiques.

On peut se demander si cette nouvelle situation de conflit n'a pas exigé de la CSN, identifiée qu'elle était à la société québécoise, qu'elle prenne ses distances vis-à-vis le gouvernement et les entreprises nationales en réaffirmant son pan-canadianisme. N'y avait-il pas le risque que les ouvriers l'identifient aux élites nationales du pouvoir? Alors que la FTQ, elle, a réaffirmé son intention de former un parti politique de gauche.

#### L'AVENIR DU QUÉBEC ET LE MOUVEMENT SYNDICAL

Nous avons dit plus haut que la Révolution tranquille constituait un effort, partiellement réussi, de lier le nationalisme particulariste et la modernisation universaliste. Le Québec est-il résolument engagé dans le développement économique? surtout a-t-il la ferme volonté d'exercer sur lui un contrôle, selon les exigences d'un projet spécifiquement québécois? La question mérite d'être posée.

Les principaux agents de développement au Québec sont encore des étrangers, en particulier les investisseurs américains. Après un effort sérieux pour mobiliser les forces économiques en vue du développement, l'État est redevenu absent en ce domaine. Certains économistes au service de l'État affirment même leur incapacité à promouvoir et orienter le développement, expliquant la situation du Québec en termes de plus ou moins grande marginalité par rapport à un centre dynamique de production situé près des Grands Lacs, du côté américain. Le Québec doit donc se soumettre aux lois économiques libérales. Une telle politique de non-intervention accroît notre dépendance économique et risque de briser le lien établi pendant la Révolution tranquille entre l'économie et la société.

Le risque est d'autant plus grand que renaît un nationalisme culturel, axé exclusivement sur l'indépendance politique, sans lien avec le développement économique; poussé à bout, pareil mouvement conduirait à une sorte de « restauration », à un retour à « l'autonomie provinciale ».

Le Québec n'est pas une société démocratique. Comme beaucoup d'autres pays, sur le plan politique il a toujours été dirigé par les élites professionnelles, plus ou moins conservatrices ou progressistes selon le cas, mais sans que les travailleurs interviennent vraiment pour exercer un contrôle sur l'orientation de la société. Les décisions économiques relèvent exclusivement des capitalistes étrangers, l'information est contrôlée par les financiers et les propagandistes des partis politiques. En matière d'éducation, de santé, de bien-être, bureaucrates et technocrates sont convaincus de connaître mieux que les gens concernés la solution de leurs problèmes. Bref, les travailleurs ne sont pas associés au pouvoir.

Donc, trois problèmes : développement, dépendance nationale, démocratie. Comment le mouvement ouvrier s'oriente-t-il par rapport à ces trois éléments de la problématique québécoise ? Est-il possible que les travailleurs québécois revendiquent en même temps le développement économique, l'indépendance nationale et la démocratie sociale, c'est-à-dire entreprennent une action orientée vers la transformation radicale du Québec ?

L'échec relatif de la Révolution tranquille a réintroduit la dualité à l'intérieur de la société québécoise : le pouvoir économique et le pouvoir social reprennent de nouveau une large autonomie qui se traduit par une nouvelle division des forces syndicales.

Le développement rapide de l'administration et des services publics pendant la Révolution tranquille a fait naître une nouvelle couche de salariés, employés de l'État qui se sont presque tous regroupés dans des syndicats affiliés à la CSN. En quelques années, la CSN est devenue une centrale syndicale dont la moitié des effectifs est formée d'employés des services publics ou para-publics : fonctionnaires, professeurs, employés d'hôpitaux, etc., alors que la FTQ a accru ses effectifs dans les secteurs industriels et commerciaux ; de sorte que les deux centrales agissent dans des systèmes différents.

Les employés salariés de l'État, affiliés à la centrale québécoise, ont pour adversaires la nouvelle classe administrative et politique au service de la nation. Les ouvriers des secteurs industriels privés, affiliés à la FTQ et aux unions américaines, ont pour adversaires les capitalistes étrangers. Si la CSN, favorable à la planification démocratique, mobilise les forces nationales pour accroître le contrôle collectif sur l'économie, elle doit s'allier aux élites nationales et aux dirigeants politiques, c'est-à-dire à ses adversaires immédiats sur le plan des revendications économiques et sociales. Si elle accentue ses revendications de salaires et de cogestion, elle divise les forces nationales et affaiblit ses capacités de lutte pour un développement économique autonome.

La FTQ se trouve dans une contradiction semblable : une forte position nationaliste l'obligerait à une alliance avec ses adversaires politiques.

Nous sommes contraints à l'hypothèse d'une autonomie de la conscience ouvrière et de la conscience nationale au Québec : un mouvement social ne peut se définir que par l'une, l'autre devant rester secondaire. Cela tiendrait d'abord à la dualité des pouvoirs et des sous-système dans le Québec contemporain. Ensuite au fait que, contrairement peut-être à d'autres pays en voie de développement,<sup>1</sup> l'industrialisation du Québec est assez avancée pour produire des rapports de classes. Développement démocratique et développement national seraient des orientations difficiles à lier.

<sup>1</sup> Alain TOURAINE, « Mobilité sociale, rapports de classes et nationalisme en Amérique latine », *Sociologie du Travail*, VII, 1, janvier-mars 1965. 71-82.

Ces hypothèses devront être précisées et raffinées, ne serait-ce que par suite de l'existence d'importantes différences d'orientation à l'intérieur de chacune des centrales syndicales. Il aurait été intéressant aussi d'intégrer les mouvements nationalistes à cette position du problème. Mais il n'importait ici que d'indiquer le sens général de nos recherches.

Paul BÉLANGER

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*